

BONDEX



SATURATEUR ANTI-DÉRAPANT TERRASSE BOIS

PROPRIÉTÉS

Produit d'entretien de finition huileux pour l'entretien, la protection et la décoration de la surface des bois.
Formule liquide.
Anti dérapant, teintée (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).
Aspect huilé (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Anti dérapant, bonne pénétration.
Nourrissant et protecteur.
Protège des tâches et de l'humidité.
Microporeux : Repousse l'eau mais laisse respirer le bois.
Protection jusqu'à 2 ans*.

CARACTÉRISTIQUES

- **Supports :** Tous les bois exotiques durables et/ou bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4, intérieurs et extérieurs (terrasse, caillebotis, marche d'escalier, tour de piscine, ...).
- **Destination :** Extérieur
- **Outils :** Pinceau, balai brosse, brosse.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	SPÉCIFICATIONS
État physique	Fluide
Teinte	Naturel, bois exotique, gris cendré
Aspect	Huilé
Recouvrable	3 heures environ
Circulable	24 heures environ
Séchage complet	24 heures à 1 semaine environ.
Dilution	Prêt à l'emploi
Rendement	12 m ² pour un litre environ

PRÉPARATION

Avant l'application du Saturateur, les bois extérieurs non durables devront être traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
Application sur bois secs, sains, traités, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière, de corps gras, de cire et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).
La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.
Sur bois neufs : nettoyage, brossage, dépoussiérage.
Sur bois neufs exotiques : laisser vieillir le bois 3 à 6 mois avant d'appliquer tout produit.
Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).
Sur bois anciens huilés : (système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoussiérage.

APPLICATION

Bien remuer le produit avant emploi et durant application.
Système BONDEX :
Appliquer 2 couches de façon régulière jusqu'à refus du support dans le sens des veines du bois, en croisant les passages et en égalisant à l'aide d'un pinceau. Laisser pénétrer le produit pendant 30 min.
Entretien : La périodicité d'entretien dépend de l'essence de bois, de l'exposition et la conception des ouvrages.
Il doit être effectué avant toute altération du produit.
Protection jusqu'à 2 Ans : 1 couche d'entretien après 6/12 mois.*

RECOMMANDATIONS

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.
En cas d'application intérieure, aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.
Se protéger la peau, le visage, les voies respiratoires et les yeux. Porter des gants appropriés.
mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Rajouter :

Ne pas appliquer :

- par température inférieure à 10°C ou supérieure à 25°C et hygrométrie supérieure à 50%. L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

***La durée du système jusqu'à 2 Ans peut être altérée en fonction de certains paramètres :**

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- application sur des bois non durables.
- application sur des bois non traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- application sur des lames de terrasses en bois reconstituées thermo traitées et/ou du Bambou.
- présence d'eau stagnante sur le support.

S'assurer que le support peut recevoir un produit à base d'huile uréthane.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit. Après ouverture du pot il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader le BONDEX Saturateur Anti Dérapant prématurément.

Le produit peut rehausser sensiblement la couleur naturelle de certaines essences de bois.

Ne pas appliquer de finitions (vernis, lasure, peinture) sur BONDEX Saturateur Anti Dérapant.

Il est fortement conseillé d'effectuer un entretien tous les ans.

SATURATEUR ANTI-DÉRAPANT TERRASSE BOIS

NETTOYAGE

- Taches : nettoyer immédiatement avec un chiffon propre imbibé d'eau.
 - Outils : dès la fin de l'application, enlever l'excès de produit puis laver à l'eau savonneuse tiède et rincer à l'eau froide.
-

SÉCURITÉ

Peut être conservé 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel. Bien refermer l'emballage après usage. Les produits inutilisés nécessitent un traitement spécial pour être éliminés sans danger pour l'environnement. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle). Peut produire une réaction allergique.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : www.quickfds.com et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Technique au **01 57 61 06 90**.
PPG AC FRANCE - ZI, Route de Thennes - 80 110 MOREUIL.